

Relevé de décision de la CE de l'UD du 2 octobre 2015

Présents : S. MINBIOLLE, F. BOURLAND, R. BOULAY, P. DELAUGE, S. GALLIENNE, E. GEREAUD, N. MICHEL, P. MOIMAU, J. MONTENON, A. RIVALLEAU, T. SEBIRE, R. AUDIDIER.

Excusés : S. DUMOUSSEAU, M. LABLANCHE, D. AIME, P. GASTOU, J. GUIMBERTEAU, M. JUDEE, A. LACHAISE P. LACOUX, C. PASCAUD, C. PEETERS, E. PRINET, C. SALOT, G. TIRATEAU, L. VIALLE.

Absents : B. CHALAS, D. SPINALI, USR.

Point Orga, Politique Financière, Formation syndicale / Sylvain MINBIOLLE

Le point Orga est présenté en séance, plusieurs questions se posent.

- Le reversement régulier des cotisations n'est toujours pas mis en œuvre dans plusieurs syndicats même si nous constatons une amélioration de la situation et une prise de conscience. Il est regrettable qu'en octobre certains syndicats n'ont versé aucun timbre.
Il est important que les secrétaires d'UL impulsent le paiement des timbres.
- 5 bases nouvelles ont été créées et 225 adhésions réalisées en 2015, nous ne pouvons pas avoir un nombre aussi important d'adhésion et annuler un premier niveau.
- La problématique de l'UL Horte et Tardoire reste posée et nous devons travailler à l'avenir de cette UL.

Sur la politique financière

- Des reversements doivent nous parvenir prochainement mais les délais sont très longs et nuisent à notre trésorerie. Il est également anormal que des factures trainent depuis un an et demi. Des retards de paiements sur les formations telles que le C.E et le CHSCT sont également récurrents.
- Pour la métallurgie les assises des trésoriers vont se tenir en novembre.

Sur la formation syndicale

- Le collectif formateur se réunira le 20 octobre pour établir le plan de formation 2016.
- Notre Secrétaire à la formation qui a pris de nouvelles responsabilités, évoque les difficultés qu'il constate pour tout gérer, il faut peut-être envisager un renforcement du pôle formation.
- Une proposition de convention sur les pertes de salaires lors des formations syndicales est à l'étude, elle pourrait être mise en œuvre dans tous les syndicats.

Enjeux réforme formation professionnelle / Évelyne VIDEAU

Il est important de faire de la formation professionnelle un enjeu revendicatif. C'est de la loi NOTRe que découle ces nouvelles mesures. La réforme sur la démocratie sociale et la loi Macron complète la loi NOTRe.

- Le CPF remplace le DIF pour le privé.
- Avec 150 heures on ne peut pas faire de formation qualifiante qui représente environ 600 heures. Il faut donc que l'employeur abonde en négociation dans l'entreprise. Ces négociations peuvent permettre de gagner ce que nous n'avons pas eu dans l'ANI.
- Il faut structurer la formation avec une politique de GPEC.
- Après des analyses complètes et poussées, il faudra mettre en place les formations qui répondront aux besoins des salariés et de l'entreprise. C'est le comité paritaire, la branche, qui décideront les formations qu'il sera nécessaire de mettre en place. C'est uniquement dans un but d'employabilité qui ne répond qu'aux besoins de l'employeur.

- Soit les formations auront lieu sur le temps de travail, soit sur le temps personnel et c'est le salarié qui se paiera sa formation.
- Lors des plans sociaux il faudra veiller à ce que les salariés bénéficient d'assez de temps pour pouvoir se réorienter.
- Il est impératif que les salariés soient accompagnés, tellement la difficulté est grande. Il faut siéger dans les commissions pour peser sur les négociations.
- L'état va pouvoir déléguer à la région les demandeurs d'emplois.
- Les listes de formation sont revues tous les 3 mois en fonction des besoins.
- Les financements de la région ne sont pas bons, le désengagement des entreprises est flagrant. Les cotisations sont passées de 1,6 à 1 %. Nous sommes passés de 0,9 à 0,2 sur le plan de formation d'entreprise. C'est le Poitou-Charentes qui consacre le plus à la formation professionnelle. Thierry Céllier est à la formation professionnelle, il a des informations importantes, nous envisageons de le faire intervenir pour partager plus largement.
- La proposition est de mettre en place des journées de formations au plus près des salariés afin répondre au plus juste. Une proposition détaillée sera envoyée prochainement.

Mandatement 51^{ème} congrès / Thierry SEBIRE

- Mardi 29 septembre, une réunion a eu lieu à Niort, il est retenu le principe de 7 mandatés pour la Charente dont un retraité et un jeune.
- Thierry nous donne ce qui commence à se dégager sur les mandats que nous prévoyons.
- Il faut voir avec les syndicats en AG comment on désigne nos mandatés.
- C'est le 30 novembre qu'aura lieu la désignation des mandatés sous réserve que les FNI soient réglés avant le 30 septembre.
- Nous ne savons pas encore les modalités de détachements des mandatés, il semblerait que ce soit sur des jours de congés formation syndicale.

Le congrès sera composé de 100 retraités et 900 actifs répartis en 499 femmes et 501 hommes.

Bilan collectif jeunes / Magalie GUYTON

- Magalie évoque le manque de communication dans le collectif.
- Les camarades en charge de l'animation de ce collectif ont fait part de leur souhait de ne plus assurer cette responsabilité.
- Nous allons réunir les jeunes de ce collectif afin de repartir sur de bonnes bases.
- L'initiative de l'UD autour des 120 ans de la CGT en Charente sera la prochaine étape à travailler par le collectif. C'est aussi parmi les jeunes que nous allons pouvoir pérenniser la CGT en Charente et trouver les nouveaux responsables de demain.
- Sylvain va rencontrer Magalie et élaborer la feuille de route à mettre en œuvre.

Retour sur le CCN du 24 septembre / Raynald BOULAY

- L'ordre du jour portait sur la préparation du 51^{ème} Congrès le matin, et l'actualité revendicative l'après midi et plus particulièrement le 8 octobre. La C.E confédérale sera composé de 56 membres ; c'est la commission des candidatures qui décidera si le camarade est retenu, les UD et Fédération valideront celles-ci.
- Dans le débat du matin, Raynald a porté la motion que l'UD avait validée, elle visait le Secrétaire général de la Fédération (et les agissements de sa Secrétaire d'UFICT) qui a très mal pris cette intervention et qui a même essayé de faire taire Raynald, mais qui n'a pas voulu répondre aux interrogations posées.
- Les visites de syndicats se poursuivent mais nous ne sommes pas encore aux 2 000 syndicats prévus.
- Sur le 8 octobre, il remonte que l'absence d'appel à la grève des fédérations interpellent fortement. Le 8 risque d'être compliqué à tous les niveaux, nous devons nous saisir le plus sérieusement possible de la préparation du 51^{ème} Congrès. Cette préparation devra être à l'ordre du jour de la prochaine CE de l'UD.

Nous revenons ensuite sur le problème du syndicat du Conseil Général et de l'attitude de la Fédération des Services Publics, de son UFICT, de l'UGICT ainsi que de la Confédération, où nous trouvons honteux qu'aucune réaction ne soit apparue à la suite de la lecture de cette motion et de l'interpellation des différentes commissions des conflits statutaires qui avaient été saisies au préalable.

Décision est prise par la CE de l'UD de refaire un courrier à l'attention du Bureau Confédéral pour qu'enfin, quelqu'un nous donne la position de notre organisation syndicale suite à cette affaire qui entache notre syndicat et qui décrédibilise sa parole. Chacun doit prendre ses responsabilités dans cette affaire qui n'a que trop duré afin que toutes nos forces soient unies au service des salarié-e-s et non à des travaux annexes au règlement des conflits que personne ne veut régler.

Journée action du 8 octobre / Eric GEREAUD

- L'intersyndicale départementale s'est tenue le 23 septembre avec CGT, FSU et Solidaire.
- Un tract unitaire a été élaboré et finalisé le lundi 28.
- La manifestation débutera à 14^h00 du Champ de Mars à Angoulême.
- Il est important que nous recensons les appels à la grève dans les entreprises.
- La prise de parole se fera devant la Préfecture où les manifestants déposeront une motion.
- 2 points de contact seront tenus le 8 au matin par des camarades, Place Hergé et Champ de Mars pour faire signer les pétitions salaires et distribuer le tract unitaire d'appel à la manifestation du 15 octobre.
- Une distribution de tract a été organisée le 1^{er} octobre et une autre aura lieu le 6 sur 3 ronds points ; Sillac, Gond-Pontouvre et Soyaux, une équipe de 6 à 8 Camarades par ronds points est nécessaire. Un courrier a été envoyé à chaque orga pour tenir cet engagement et recenser les inscriptions.
- Joël a composé les équipes de distribution, le tract a été envoyé jeudi dernier et il est impératif de faire une relance des syndicats sur la distribution du 6 octobre, et sur les points de contact.
- Une demande d'audience à la préfecture à 15^h00 sera faite par la FSU. Si le Préfet en personne ne nous reçoit pas, nous refuserons d'y aller.
- Un communiqué de presse sera envoyé lundi 05 octobre par Solidaires
- Nous aurons la sono de l'UL GA, Joël s'occupe de la réservation du camion, il faut simplement quelqu'un pour brancher la sono et prévoir le groupe électrogène. Il faut donner un coup de main à Joël pour imprimer les tracts, il faut prévoir les Camarades pour organiser la distribution et faire signer la pétition.
- Il faut solliciter les Camarades par téléphone afin de trouver les forces nécessaires.
- Des difficultés à mobiliser sont pointées surtout quand les dates se succèdent.
- À ce jour nous n'avons toujours pas de tract Confédéral et c'est regrettable.

Conférence débat Gérard FILOCHE / Sylvain MINBIOLLE

- Cette Conférence commence à se remplir et les inscriptions arrivent, il faut cependant relancer pour confirmer celles qui ne sont pas encore parvenues et dont nous savons que les copains viendront.
- Un communiqué de presse sera élaboré.
- La finalisation de cette journée sera faite avec Gérard quand il rentrera de voyage le 15 octobre.

Initiative du 15 octobre sur les 70 ans de la sécu / Aline RIVALLEAU

- Le rassemblement à l'occasion des 70 ans de la Sécurité Sociale, aura lieu au Nil.
- Le tract sera distribué dans tous les syndicats afin que chaque salarié puisse profiter de ce travail.
- Nous tiendrons une conférence de presse lors de cette initiative.

120 ans de la CGT 3 et 4 novembre / Sylvain MINBIOLLE

- Philippe Martinez arrivera aux alentours de 16^h00 à Angoulême le 3 novembre, il clôturera le Congrès de l'USR qui se tiendra ce jour puis participera à notre initiative pour les 120 ans de la CGT. Le lendemain matin il se rendra sur Cognac.
- Les dernières modalités seront calées par le secrétariat.

Les prochaines rencontres de la Commission Exécutive auront lieu les :

Jeudi 22 octobre, *en matinée*

Vendredi 20 novembre, *sur la journée*

Vendredi 11 décembre, *en matinée* (CE Fstive)